PPCmetrics SA
Investment & Actuarial Consulting,
Controlling and Research. www.ppcmetrics.ch

proFonds

Dachverband
gemeinnütziger
Stiftungen
der Schweiz

Association faîtière
des fondations
d'utilité publique
de Suisse

La Suisse - pays de fondations 2015

chiffres | développements | tendances

proFonds
Association faîtière des fondations
d'utilité publique de Suisse, Bâle

Stratégies de placements, répartition des actifs et modèles de financement novateurs pour les fondations

1. Comment les fondations peuvent contourner les taux d'in térêts négatifs par Luzius Neubert

Depuis 2014, les taux d'intérêts sur les dépôts bancaires et les obligations en francs suisses (CHF) ont parfois reculé pour atteindre des niveaux négatifs. L'article qui suit montre les options que les fondations d'utilité publique ont à leur disposition, d'un point de vue économique, dans cet environnement.

Le 15 janvier 2015, la Banque nationale suisse (BNS) a aboli le taux planché de l'euro de CHF 1,20. En conséquence, les investissements et les actions en devises non couvertes (et même les actions suisses) ont nettement perdu de leur valeur. Les pertes à court terme ont pu être partiellement récupérées au cours des semaines et des mois qui ont suivi mais les perspectives de rendement à long terme sont encore plus sombres qu'auparavant en raison de la faiblesse des taux d'intérêts.

Cela est lié au fait que la BNS maintient volontairement les taux le plus bas possible (cible pour les taux à court terme: -0,75%). Pendant ce temps, de nombreuses banques facturent des taux d'intérêts négatifs sur les dépôts bancaires et le rendement à échéance des obligations en CHF qui sont partiellement négatifs.

Il existe plusieurs options comme alternatives possibles aux dépôts bancaires et aux obligations en CHF avec un rendement négatif:

- **Les obligations CHF avec des échéances plus longues** offrent de meilleurs rendements que les échéances à court terme. Mais en même temps, le danger d'une perte de valeur augmente si les taux d'intérêts augmentent. Les obligations à long terme valent la peine, surtout pour les fondations qui ont des engagements à long terme.
- **Les obligations en devises étrangères** promettent un rendement supérieur à celles en CHF. Mais ce rendement plus élevé s'accompagne souvent d'une baisse du taux de change. Résultat: match nul. La couverture du risque de devise neutralise directement l'avantage des taux d'intérêt. Cependant, il peut exister un petit avantage de rendement en raison du plus large éventail de débiteurs.
- **Les actions** avec des rendements en dividendes élevés semblent particulièrement attrayantes dans ce contexte de faible taux d'intérêts. Cependant, l'évolution du cours en raison de dividendes élevés est souvent moins prometteuse. A la place des obligations, elles ne sont appropriées que si une fondation peut se permettre de prendre des risques supplémentaires.
- **Les placements immobiliers** offrent souvent des rendements plus attrayants que les obligations mais ils entraînent également davantage de risques. Pour les nouveaux investissements, le potentiel de rendement est limité du fait que les prix sont élevés. Certains biens immobiliers présentent aussi un gros risque.
- **L'or** peut, en cas d'inflation inattendue, servir de refuge, mais il n'assure pas de rendement à long terme et entraîne des frais d'assurance et de stockage
- **L'argent liquide mis en sécurité** ne garantit aucun rendement. A quoi il faut ajouter parmi d'autres frais, les coûts de mise en sécurité et de transport (estimation: 0,5%). En plus des risques opérationnels qu'il faut prendre au sérieux.
- Pour d'autres investissements alternatifs **(hedge funds, matières premières, infrastructures)**, ainsi que pour les **prêts**, il faut veiller particulièrement aux risques cachés, aux frais et au manque éventuel de liquidités.

Un examen minutieux indique qu'il est irréaliste de s'attendre à des rendements substantiels sans courir de risques supplémentaires. Avec le niveau des taux d'intérêts le potentiel de rendement de la plupart des catégories d'investissements a chuté. Dans ce contexte, il reste les trois possibilités suivantes aux fondations (donatrices):

- **Réduire les dépenses:** L'accomplissement du but

se péjore et pour des frais d'administration identiques, leur part aux dépenses globales augmente.

- **Renoncer au pouvoir d'achat ou à la rétention de la valeur nominale:** La fondation peut poursuivre ses activités comme toujours, mais elle renonce à être pérenne. Une consommation du capital n'est possible que si l'acte de fondation ou les autorités de surveillance de la fondation l'autorisent.
- **Augmenter le risque d'investissement:** Cela permet à la fondation d'augmenter son potentiel de rendement et à maintenir intact son niveau de dépenses. En cas de crise de fortes pertes des investissements peuvent survenir. Ce n'est que si le Conseil de fondation est disposé à assumer ce risque qu'il arrivera à maintenir le cap en période de crise et à réussir à long terme.

D'un point de vue économique, ce qui est à déconseiller, c'est avoir «peur» des rendements négatifs, négliger les risques de placement et modifier abruptement la stratégie. Chaque fondation étant dépendante de sa revendication d'éternité, de sa capacité à maîtriser les risques et de son but, il lui revient de trouver sa propre voie pour faire face aux taux d'intérêts négatifs.

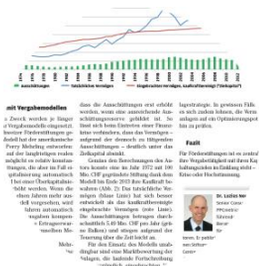

Publica-tions

Nous publions chaque année plus de 40 articles spécialisés sur des sujets variés.

Vidéos

Nos experts partagent leur savoir et leurs avis avec le public.

Congrès

Nous organisons plusieurs conférences chaque année. Découvrez-nous en live !

Site Web

PPCmetrics AG
Investment & Actuarial Consulting, Controlling and Research.
En savoir plus